

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

.....
Jeudi 9 FEVRIER 2023
.....

DELIBERATION 06/2023

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni le Jeudi 9 Février 2023 à 16h00, dans la salle de conférences du Siège de l'Etablissement.

La séance était placée sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

ETAIENT PRESENTS :

COLLEGE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :

Membres titulaires à voix délibérative :

Mesdames Annick DUBOIS, Marielle FABRE, Sophie RIGAUT
Monsieur Anthony ZILIO

Membres suppléants avec voix délibérative :

Mesdames Danielle BRUN, Noëlle TRINQUIER

COLLEGE DES MAIRES ET PRESIDENTS D'EPCI :

Membres titulaires à voix délibérative :

Madame Catherine GAY
Messieurs Jérôme BOULETIN, Louis DRIEY

AVAIT DONNE POUVOIR :

Monsieur Roger ROSSIN à Monsieur Thierry LAGNEAU

Assistaient en outre, avec voix consultative :

- Contrôleur Général Jean-Claude SAMMUT, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse
- Colonel Jérôme SOTTY, Directeur Adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse
- Lieutenant Christophe VACHER, membre titulaire, représentant les sapeurs-pompiers professionnels non-officiers du SDIS de Vaucluse
- Commandant Jean-Robert BARTHELEMY, membre titulaire, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers du SDIS de Vaucluse
- Adjudant Lionel GOMEZ, membre titulaire, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers du SDIS de Vaucluse

Etait également présent en visioconférence :

- Monsieur Vincent NATUREL, Directeur de cabinet de Madame la Préfète de Vaucluse

Etaient excusés :

Madame Violaine DEMARET

Madame Françoise DEMONT

Madame Suzanne BOUCHET

Messieurs André AIELLO, Joël BOUFFIES, Hervé DE LEPINAU, Jean-François LOVISOLO, Patrick MERLE, Roger ROSSIN, Bruno VALLE

Médecin Colonel Jean-Marc SAGUE

Commandant Stéphane RABAGLIA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S. DE VAUCLUSE

SEANCE DU 9 FEVRIER 2023

RAPPORT N° 2022-06

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECENSEMENT DES VOTES
INSTITUEE PAR L'ARTICLE R 1424-13 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le recensement des votes dans le cadre de l'élection partielle pour le renouvellement d'un membre du collège des représentants des communes au CASDIS est réalisé par une commission, conformément aux dispositions de l'article R 1424-13 du CGCT. Celle-ci sera composée comme suit :

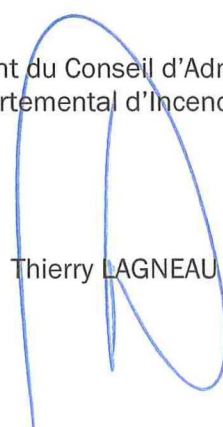
- Le préfet, président, ou son représentant ;
- Le président du conseil d'administration ou son représentant désigné parmi les membres du conseil ;
- Deux maires et deux présidents d'établissements publics de coopération intercommunale désignés par les membres du conseil d'administration ;
- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Il convient de procéder aux désignations des membres de cette commission dont la charge est confiée à notre assemblée. Celle-ci fera l'objet par la suite, de la rédaction d'un arrêté du Président.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU



Le Président : Pas d'observation ?

Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le rapport qui lui est soumis et désigne les membres suivants qui siégeront au sein de la commission de recensement des votes qui se réunira le 23 mars prochain dans le cadre de l'élection partielle pour renouveler un membre titulaire du CASDIS et son suppléant :

- Monsieur le Maire de Jonquières
- Monsieur le Maire de Jonquerettes
- Monsieur le Président de la Communauté des Communes Rhône Lez Provence - CCRLP
- Monsieur le Président de la Communauté des Communes les Sorgues du Comtat

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

